

Dossier : 02 19 21

Date : 3 octobre 2003

Commissaire : M^e Hélène Grenier

X

Demandeur

c.

GROUPE SANTÉ MÉDISYS INC.

Entreprise

DÉCISION

OBJET

DEMANDE D'EXAMEN DE MÉSENTENTE

[1] Le 26 novembre 2002, le demandeur s'est adressé à l'entreprise afin d'obtenir copie de tous les renseignements détenus le concernant.

[2] L'entreprise ne lui a fourni aucune copie des renseignements demandés.

[3] Le demandeur s'est donc adressé à la Commission afin qu'elle examine la méésentente résultant de ce refus.

L'AUDIENCE

[4] Le demandeur ne s'est pas présenté à l'audience.

[5] La vice-présidente adjointe de l'entreprise, M^{me} Danielle Lavoie, a pour sa part apporté le dossier du demandeur devant la Commission afin de lui en permettre l'accès sans restriction; elle a accepté de recevoir le demandeur à cette même fin, au bureau de l'entreprise, étant entendu que ce dernier devra d'abord communiquer avec elle pour prendre rendez-vous.

DÉCISION

[6] L'intervention de la Commission n'étant plus utile, la Commission

CESSE d'examiner la présente affaire.

HÉLÈNE GRENIER
Commissaire